

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 février 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, la députée de La Pinière déposait à l'Assemblée nationale du Québec une pétition demandant des actions concrètes en matière de troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) au nom de sa collègue la députée de Saint-Laurent.

D'entrée de jeu, je tiens à préciser que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) inscrit les TNCM parmi ses priorités et y accorde une attention soutenue. En effet, depuis maintenant 15 ans, le MSSS est très investi en matière de troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) et un comité consultatif ministériel de niveau stratégique réunit quelque 25 personnes de différents horizons en appui au développement des orientations.

De plus, un processus clinique interdisciplinaire standardisé a été déployé et révisé en 2019 pour soutenir les équipes cliniques des groupes de médecine familiale (GMF) dans le repérage, le diagnostic et le suivi des usagers.

Depuis 2020, la phase 3 de travaux ministériels sur le sujet est en implantation dans l'ensemble des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Mentionnons que ceux-ci reçoivent un financement annuel récurrent depuis 2016 afin d'implanter des pratiques cliniques et organisationnelles.

... 2

La vision de la phase 3 de ces travaux se définit par un RSSS qui offre des services pertinents, adaptés et de qualité aux personnes vivant avec un TNCM et à leurs proches en favorisant des transitions optimales dans leur parcours et en assurant un soutien aux personnes proches aidantes qui les accompagnent. Par ailleurs, la promotion de la santé cognitive et de la réserve cognitive y figure comme principe directeur.

En outre, le MSSS a investi 5 M\$ en recherche en finançant quatre laboratoires vivants qui s'attardent actuellement à explorer de nouvelles avenues d'amélioration des pratiques en matière de TNCM.

Finalement, les phases 1 et 2 des travaux ministériels ont laissé un legs important d'outils et de contenus de formation. Des ateliers et du mentorat sont offerts aux GMF de façon continue. La collaboration transdisciplinaire entre médecins, infirmières, travailleuses sociales et pharmaciens y est fortement encouragée. Également, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement et de maintien des compétences est en cours grâce à la conjugaison d'efforts de plusieurs partenaires.

Je suis persuadée que ces travaux ministériels, réalisés en concertation avec de nombreux collaborateurs experts issus de la pratique et de la recherche, rencontreront les préoccupations exprimées dans cette pétition, lesquelles s'avèrent pareillement nôtres.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Sonia Bélanger

N/Réf. : 22-MS-07046